



Des AESH dans nos classes, tout de suite !

Les organisations syndicales parisiennes FSU-SNUipp, SNUDI FO, Sud éducation, CGT éduc'action, CNT-STE du 1er degré constatent et s'alarment de l'augmentation du nombre d'élèves sans AESH dans l'académie. Selon le rectorat, il y aurait à ce jour près de 500 notifications non couvertes dans le 1er degré. Dans certaines écoles ce sont 2, 3 voire jusqu'à 5 AESH manquant-es.

Ce manque d'AESH a un impact important sur les conditions de scolarité des élèves. Comment les élèves en situation de handicap peuvent-ils entrer dans les apprentissages et vivre sereinement leur inclusion scolaire sans l'aide humaine dont ils ont besoin et à laquelle ils ont droit ?

Comment, dans ces conditions, les enseignant-es peuvent-ils assurer un enseignement de qualité répondant à l'ensemble des besoins des élèves de la classe dont ils et elles ont la charge ?

Dans bien des cas, c'est la mobilisation des équipes et des parents d'élèves qui aboutit à la nomination des AESH manquant-es. Malgré le soutien que nos organisations leur apportent, cette situation marque, selon nous, une rupture d'égalité entre les élèves et les écoles. L'ensemble des notifications doit être couvert.

Le développement de la mutualisation, la création des PIAL et le manque de personnels impactent également les conditions de travail des AESH en poste. Le caractère précaire des contrats et de la rémunération de ces personnels n'est pas à la hauteur de leur mission fondamentale pour les élèves et le fonctionnement du service public d'éducation.

Il est urgent que l'Académie recrute les AESH à hauteur des besoins notifiés. **Pour nos organisations syndicales, la question d'un statut et d'un salaire à temps plein est cruciale pour pouvoir recruter des AESH.**

Nos organisations syndicales parisiennes, FSU-SNUipp, SNUDI FO, Sud éducation, CGT éduc'action, CNT-STE invitent les équipes à leur faire remonter les manques dans leurs écoles (AESH manquant-es, notifications non-respectées, conséquences de la mutualisation, etc.).

Elles appellent l'ensemble des collègues enseignant-es et AESH à un rassemblement devant le rectorat (12 bd d'Indochine)

le mercredi 6 novembre à 13h30

Nous prenons l'initiative de demander audience à la DASEN ce jour-là pour recevoir, avec les organisations syndicales, une délégation des écoles concernées.

Nous revendiquons

- **Le recrutement de l'ensemble des AESH nécessaires pour le respect des notifications ;**
- **Un statut de fonctionnaire et un vrai salaire calculé à temps plein pour 24h d'accompagnement hebdomadaire pour les AESH ;**
- **L'abandon des PIAL et de la mutualisation**
- **L'abandon de l'Acte 2 de l'école inclusive ;**
- **La régularisation immédiate des retards de paiement des AESH et des primes REP/REP+ ;**
- **L'application effective du droit aux jours de fractionnement par l'académie de Paris.**